

Pie X puise son calme et sa force dans sa foi profonde. Il n'a rien laissé paraître de ses impressions à la nouvelle du vote de la loi néfaste de la séparation de l'Etat et des Eglises en France. Et il ne parlera qu'à son heure. Cette attitude n'est pas sans inquiéter les sectaires qui, malgré leurs airs de défi, sentent qu'ils ont devant eux une puissance morale irréductible.

Les bruits qu'une presse complaisante se plaît à répandre, de temps à autre, sur la fatigue du pape, n'ont aucun fondement. Aucun souverain ne travaille avec plus d'application et plus de liberté d'esprit que lui. Il ne cesse de traiter chaque jour, dans ses audiences multipliées, les plus grands intérêts du monde catholique, avec une sagesse et une aisance qui frappent d'admiration tous ses visiteurs.

On a parlé de son intention d'aller en villégiature ; ce sont des bavardages de journalistes.

— A la suite des décisions de Pie X sur le chant d'église, la Commission pontificale chargée des éditions grégoriennes du Vatican a manifesté le désir de voir se réunir en congrès tous les musiciens que leurs fonctions appellent à s'occuper du chant d'église.

Ce congrès se réunira à Strasbourg, sous la direction du Dr Wagner, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), pendant le mois d'août. Le comité international de préparation au congrès comprend un grand nombre de sommités européennes en matière de chant ecclésiastique : parmi lesquelles Dom Pothier, président de la Commission pontificale ; Mgr Perosi, directeur de la chapelle Sixtine ; le Dr Habert, directeur de l'Ecole de musique sacrée de Ratisbonne, etc.

---